

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

T : 02/762 39 44 – courriel : info@wiq.be

N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 28/09/2023

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme.réf. [18/PFD/1899028](#) pour le bien situé clos du Lynx, 5 – avenue des Pléiades, 72.

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons faire part de nos remarques concernant ce dossier.

Si nous sommes heureux de voir des projets de reconversion et non de démolition/reconstruction, il nous semble important qu'il propose tout de même des logements de qualités et qu'il s'intègre dans le tissu urbain.

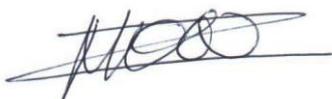
Dans ce projet, nous constatons que de trop nombreux logements sont mono-orientés. Spécifiquement les logements situés au REZ qui vont souffrir d'un manque d'ensoleillement. N'est-il pas possible d'envisager une autre fonction pour ces logements du REZ (coté avenue des Pélaiades) ? Ou de les rendre traversants ?

D'un point de vue plus macro, nous constatons que les sorties des véhicules se font via le clos du Lynx (cul-de-sac) et donc vers l'avenue des communautés. Rappelons que ce tronçon et ces deux ronds-points sont déjà à saturation en heure de pointe. Que dans le futur, le Val d'Or va encore se densifier (avec les projets Flora 1 et Flora 2 notamment) et que d'autres bureaux du Gulledele pourraient également être reconvertis. À terme, nous risquons un blocage total en heure de pointe ! Ajouté à cela les projets de trams complexifiant les ronds-points et c'est les embouteillages assurés.

Nous plaidons pour une réflexion globale autour du projet ParkWay via la création d'une latérale à circulation locale côté Woluwe-Saint-Lambert et ce afin de solution les futures congestions des voiries existantes.

Nous souhaitons être convoqués à la commission de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.



Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers